



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

23 juillet 2012


L'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre les activités irrégulières de plusieurs sites internet et entités proposant d'investir dans de prétendus placements à haut rendement

 Télécharger le contenu

Mots clés

MISE EN GARDE

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

14 janvier 2025

L'AMF et l'ACPR mettent en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent en France des investissements sur le Forex et sur des produits dérivés sur...



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

10 janvier 2025

Crypto-actifs : l'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs non autorisés



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

07 janvier 2025

L'AMF met en garde le public contre l'offre frauduleuse d'investissement en Forex de la plateforme de trading LIVAXXEN



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02